

Mémoire



250 P NP DM15

Projet de mine de fer du lac Bloom

Fermont

6211-08-004

Présenté au

**Bureau des audiences publiques
sur l'environnement**

Pour le

**PROJET DE MINE DU LAC BLOOM
de Consolidated Thompson Iron Mines Limited**



Par

La Ville de Fermont

Le 21 septembre 2007



Mémoire

Suivant les présentations faites du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la Ville de Fermont désire soumettre les éléments suivants en prévision des recommandations que vous ferez au Conseil des ministres du gouvernement du Québec.



Qui sommes-nous?

La ville de Fermont est située sur le territoire de la MRC de Caniapiscau et couvre une superficie de 435,6 km². Elle a été incorporée en 1974 et a une population d'environ 2700 habitants. Son tissu social et communautaire est enrichi par les diverses valeurs et spécificités de la région de provenance des nouveaux arrivants. Cette ville nordique dépend de la Compagnie minière Québec Cartier (CMQC), principal employeur de la région. Cette particularité signifie une fermeture de la ville dans le cas d'un arrêt définitif de la production à la CMQC.

D'abord, le rôle de la Ville est de veiller à la saine gestion des fonds publics et à ce que les services offerts répondent aux besoins de la communauté. En effet, la Ville propose les services suivants : service administratif, service de sécurité incendie, service ambulancier, service des loisirs et de la culture, services techniques et service d'urbanisme. En outre, elle crée des partenariats avec la MRC, le CLD et l'Association touristique afin de promouvoir le développement économique et touristique. Bref, la ville est dynamique et propose une qualité de vie sans pareille à ses citoyens.

L'intérêt que nous portons au projet

Pour nous, la meilleure solution est de soutenir le projet minier de CLM. Les avantages sont nombreux : la venue de nouveaux Fermontois renforcera l'implication sociale et les nouveaux revenus municipaux confirmeront le maintien et l'accroissement de l'offre et de la qualité des services ainsi que la construction de nouvelles habitations. Encore, nous estimons que l'établissement de CLM à Fermont favorisera le développement et la consolidation des entreprises, donnera plus de vigueur au parc industriel et permettra la rétention des jeunes. La création d'emplois par l'avènement du projet de CLM ne peut qu'être bénéfique pour les citoyens et la Ville.

Nos préoccupations

Or, la ville est préoccupée par son avenir puisqu'elle se souvient de la fermeture des villes minières de Gagnon et de Schefferville, toutes deux mono-industrielles à l'instar de Fermont. On perçoit souvent le milieu fermontois comme un lieu d'occupation pour du travail ou « transitoire ». On oublie trop souvent qu'il peut devenir un milieu de vie familiale épanouissant qui répond adéquatement aux besoins individuels et collectifs de ses citoyennes et citoyens, un attrait touristique et une communauté économique capable d'assurer leur qualité de vie.

Lors des états généraux en 2004, les citoyens et organismes fermontois ont lancé un message clair : créer un sentiment d'appartenance par la fierté de pouvoir collaborer au développement de sa communauté, d'établir des alliances avec les partenaires, d'identifier des stratégies d'action et de se donner les outils nécessaires au changement visé. En effet, l'appartenance au milieu, ce sentiment de fierté, est l'assise du dynamisme d'une communauté. Pour ce faire, la ville tente de séduire les investisseurs qui injecteront des capitaux nouveaux. Hormis les ressources naturelles, les possibilités d'essor économique sont limitées : le climat ne favorise pas l'agriculture, le développement de nouveaux commerces est restreint par notre petit bassin de population. En somme, la richesse régionale ce sont nos ressources naturelles issues d'un sol où abondent divers minéraux.

Une autre préoccupation de la Ville est le besoin de logements, un élément très important à considérer dans notre communauté. L'implication de la Ville de Fermont, de ses partenaires et de l'organisme Habitat Fermont tente de relever ce grand défi. Depuis dix ans, une première génération de natifs de Fermont souhaite rester dans la région. Les parents de cette génération, éligibles à la retraite et désirant être près de leurs petits-enfants, ne pourront vivre dans leur foyer indéfiniment, car la minière a besoin de la majorité de ces habitations pour loger son personnel.

Nos préoccupations (suite)

Or, le marché immobilier libre ne suffit pas à loger la population. Comme Québec Cartier ne construit pas de nouvelles habitations, la Ville a réuni des intervenants du milieu socio-économique pour constituer le comité de logement de Fermont. Ce comité évalue la faisabilité économique d'un tel projet qui facilitera l'accès à un logement à vocation sociale ou en marché libre. Déjà, CLM s'est impliquée financièrement en donnant 25 000\$ pour l'avancement du comité de logement. Avec la venue de CLM, la Ville pourra compter sur un autre partenaire pour optimiser la rétention de la première génération de natifs et des retraités qui sont fiers d'appartenir à la communauté fermontoise.

Comment améliorer le projet

La Ville croit qu'il est grand temps de saisir l'opportunité de développer la région grâce au projet de CLM. De son côté, CLM a été capable de démontrer qu'elle est soucieuse de l'environnement. Jusqu'à maintenant, il y a eu deux consultations publiques. Lors de l'audience du 28 août, CLM a su donner des réponses à la commission, réponses qui nous ont semblé plus que satisfaisantes (dépôts humides ou ensemencement, même d'autres solutions ont été envisagées).

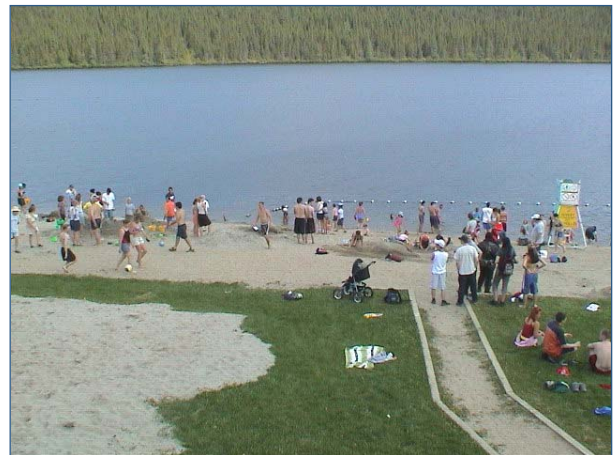
Quant aux infrastructures de sports et de loisirs, elles sont les mêmes qu'une ville comme Québec et Montréal puisque Fermont possède une piscine, un aréna, un club de curling, deux terrains de tennis, une piste d'athlétisme, etc. Pour maintenir la qualité de ces infrastructures et l'offre de services à la population, la Ville pourra compter sur un autre payeur de taxes en CLM et ainsi renforcer l'organisation des activités en plus de supporter la trentaine d'organismes qui dépendent de l'implication de bénévoles.

Notre position : autoriser le projet

Pour la Ville de Fermont, ses représentants et ses citoyens, il est impératif que le projet d'exploitation minière du Lac Bloom soit accepté dans les plus brefs délais. D'une part, le prix du minerai de fer est en hausse depuis près de trois ans. Malheureusement, le marché mondial ne sera pas aussi bon bien longtemps. C'est pourquoi il faut saisir cette opportunité avant d'être rattrapé par une récession du marché mondial. En fait, nous anticipons une récession à long terme. D'autre part, CLM a été en mesure de corriger le tir à plusieurs reprises pour respecter les normes environnementales et a démontré de l'ouverture et de la sensibilité quant à d'autres impacts du projet soulevés par la commission et les gens présents aux audiences publiques.

En outre, nous vous assurons que l'administration de la Ville de Fermont est attentive au projet du Lac Bloom puisqu'elle déploie les efforts nécessaires pour répondre à ses besoins dans la mesure où les besoins de développement de la région sont respectés. Peut-être que la venue de CLM attirera des entreprises qui s'installeront dans notre parc industriel.

Pour ces raisons, le BAPE devrait recommander ce projet à la ministre Line Beauchamp puisque la Ville est d'avis que CLM respecte le territoire et l'environnement. Un refus du gouvernement signifierait que l'investissement de CLM ne justifie pas le développement de la ressource et que Fermont ne peut améliorer son sort. Fermont veut vivre longtemps et se demande comment elle fera pour diversifier son économie sans ce projet d'envergure. Pour terminer, les Fermontois, vivant dans un milieu éloigné dont le climat est rigoureux, ont adopté une qualité de vie, un privilège accessible à tout moment.



Mémoire

Présenté au

**Bureau des audiences publiques
sur l'environnement**

Pour le

**PROJET DE MINE DU LAC BLOOM
de Consolidated Thompson Iron Mines Limited**

Par

La Ville de Fermont

Le 21 septembre 2007